

**DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT
EN VERTU DE LA NORME MULTILATÉRALE 51-102
SUR LES OBLIGATIONS D'INFORMATION CONTINUE**

ITEM 1 Émetteur assujetti

Corporation Ressources Pershimex (« **Pershimex** » ou la « **Société** »)
147 avenue Perrault
Val d'Or, Québec
J9P 2G9

ITEM 2 Date des changements importants

23 février 2023.

ITEM 3 Communiqués de presse

Un communiqué de presse a été émis en français par Pershimex le 23 février 2023. Une copie de ce communiqué de presse est jointe à la présente déclaration.

ITEM 4 Résumé des changements importants

Prolongation du délai de clôture de la fusion de 60 jours.

ITEM 5 Description complète des changements importants

Mise à jour corporative par Pershimex en lien avec la transaction avec Mines Abcourt inc. Le Conseil d'administration a revu l'évolution des démarches d'Abcourt sur l'état de son financement pour permettre la conclusion de la fusion approuvée par les actionnaires de Pershimex le 27 décembre dernier. Les circonstances financières difficiles et exceptionnelles, affectant les marchés de capitaux canadiens et plus spécialement l'industrie minière, commandent de prolonger le délai de clôture de la fusion de 60 jours. Constatant que les efforts soutenus d'Abcourt pour permettre la conclusion la plus rapide de la fusion entre les sociétés, l'assurance et le support renouvelé d'Abcourt que les projets actuels de Pershimex et la structure financière de Pershimex sont de l'intérêt d'Abcourt à être promus et protégés, le Conseil d'administration de Pershimex s'est montré favorable et a approuvé de prolonger le délai de clôture de la fusion de 60 jours de la date des présentes.

ITEM 6 Recours au paragraphe 7.1 2) ou 3) de la norme canadienne 51-102

Aucune demande n'est faite en vertu des dispositions ci-haut mentionnées.

ITEM 7 Information omise

Aucune information n'a été omise en regard du changement important décrit au présent document.

ITEM 8 Dirigeant principal

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter Robert Gagnon, Président de la Société, au (819) 825-2303.

ITEM 9 Date de la déclaration

2 mars 2023

Communiqué de presse

No. 2023-02

MISE À JOUR SUR LA TRANSACTION DE FUSION AVEC ABCOURT

Val-d'Or (Québec), le 23 février 2023 : Corporation Ressources Pershimex (« Pershimex » ou la « Société ») (TSX CROISSANCE : PRO) tient à faire une mise à jour corporative en lien avec la transaction avec Mines Abcourt inc.

Le Conseil d'administration a revu l'évolution des démarches d'Abcourt sur l'état de son financement pour permettre la conclusion de la fusion approuvée par les actionnaires de Pershimex le 27 décembre dernier. Les circonstances financières difficiles et exceptionnelles, affectant les marchés de capitaux canadiens et plus spécialement l'industrie minière, commandent de prolonger le délai de clôture de la fusion de 60 jours.

Constatant que les efforts soutenus d'Abcourt pour permettre la conclusion la plus rapide de la fusion entre les sociétés, l'assurance et le support renouvelé d'Abcourt que les projets actuels de Pershimex et la structure financière de Pershimex sont de l'intérêt d'Abcourt à être promus et protégés, le Conseil d'administration de Pershimex s'est montré favorable et a approuvé de prolonger le délai de clôture de la fusion de 60 jours de la date des présentes.

À propos de Corporation Ressources Pershimex

Corporation Ressources Pershimex est une société d'exploration et de développement miniers dont les projets sont principalement situés dans la région de l'Abitibi, au Québec, au Canada, et qui se concentrent sur la découverte et l'exploitation de gisements aurifères à haute teneur.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Robert Gagnon, Président

Tél.: (819) 825-2303

Cell. : (819) 860-2621

Mise en garde

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude des renseignements contenus dans le présent communiqué de presse.

Les faits énoncés dans ce communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques sont des « énoncés prospectifs » et les lecteurs sont mis en garde à l'effet que ces énoncés ne sont pas une garantie de succès et que les développements et résultats futurs peuvent être différents de ceux projetés dans ces énoncés prospectifs.